



NOIRMOUTIER



LES PLUS

- ◇ Proximité plage
- ◇ Paysages sauvages
- ◇ Pistes cyclables

À PROXIMITÉ

- ◇ Le Passage du Gois
- ◇ Les marais salants
- ◇ L'île d'Yeu



Noirmoutier avec ses 25 km de long sur 10 de large reste l'une des plus authentiques îles de l'Atlantique. Reliée au continent par un pont gratuit, elle reste néanmoins accessible à marée basse par la légendaire route du passage du Gois.

Charmante et pittoresque avec ses sites protégés, ses petits villages, ses plages et ses criques, un climat des plus doux toute l'année, l'île de Noirmoutier est un lieu idéal pour passer des vacances agréables et reposantes. Les amateurs de vélo, de pêche, de randonnée y trouveront leur bonheur.

Disséminées dans l'île, entre 150 m et 1,5 km de la mer, les hébergements, particulièrement confortables, sont conçus pour accueillir de 2 à 9 personnes. Ils disposent tous d'un jardin privatif équipé d'un salon de jardin et d'un barbecue individuel.

LOGEMENTS

Villas 2/4 à 8/9 personnes

- T1 = 1 chambre avec 1 lit double
- T2 = 2 chambres avec 2 ou 3 lits
- T3 = 3 chambres avec 2 ou 3 lits

Séjour avec 1 canapé convertible 1 ou 2 personnes. Télévision. Coin cuisine américaine équipée avec micro-ondes, réfrigérateur/congélateur, lave-vaisselle et lave-linge. Salle d'eau avec douche et WC séparés.



LOISIRS ET ANIMATIONS

A proximité : 32 courts de tennis, 3 clubs d'équitation, 5 écoles de voile, 1 école de croisière, 2 golfs miniatures, 2 cinémas, 4 discothèques, tir à l'arc, salle et terrains de sports, location de vélos, club enfants, 1 centre culturel (théâtre conférences, variétés, concert), 1 centre aquatique.





TARIF CE SIDEL

NOIRMOUTIER

Du samedi 17H au samedi 10H

VILLA T2—5/6 personnes

13/06 au 27/06	27/06 au 11/07	11/07 au 25/07	25/07 au 08/08	08/08 au 22/08	22/08 au 05/09	05/09 au 19/09
638 €	1015 €	1777 €	2018 €	1952 €	774 €	638 €

Participation du CE en fonction du quotient familial

Génère des points

Inclus : télévision. **Non inclus** : taxe de séjour - housses de couettes non fournies - caution 110 € (dégradations et ménage) : elle sera retournée par la poste après inventaire et état des lieux. Le nettoyage de la location est à la charge du séjournant. En cas de manquement à cette obligation, la caution ne sera pas restituée. **Animal domestique (1 animal maximum)** : il doit être obligatoirement mentionné lors de la réservation : 35 € par semaine. L'animal ne doit provoquer aucune nuisance à l'environnement et au voisinage. Les séjournants ne doivent en aucun cas laisser seul l'animal dans la location et doivent respecter les conditions sanitaires obligatoires (vaccins) et prévoir panier et couverture : la présence des animaux étant interdite sur les lits et les coussins. Les animaux de catégorie 1 et 2 sont interdits.